

NOUVELLES DE PRO

Édition septembre 2016 — Volume 14



Membres du conseil d'administration :

Ghislain Pion, président

Bernard Isabey, 1^{er} vice-président

Normand Breton, 2^e vice-président

Stéphane Tétrault, secrétaire-trésorier

François Angers, administrateur

Ludger Grutman, administrateur

Yannick Lapointe, administrateur

Xavier Sabourin, administrateur

Johanne van Rossum, administratrice

Personnel du Groupe ProConseil :

Agroenvironnement

Michelle Breton, conseillère

Nikolas St-Jean, chargé de projets

Sophie Chabot, conseillère

Cécile Tartera, conseillère

Isabelle Dorion, technicienne

Élise Tremblay, conseillère

Raphaëlle Gendron, conseillère

Linda Tremblay, secrétaire

Marie-Laure Marcotte, conseillère

Marie-Josée Vézina, conseillère

Eveline Mousseau, conseillère
(maternité)

Hélène Vincent, technicienne

Gestion

Martine Beaudry, technicienne

Stéphanie Brazeau, conseillère

Régis Boulay, conseiller

Annie Cyr, conseillère (maternité)

Isabelle Éthier, conseillère

Martin Hébert, conseiller

Johanne Laroche, conseillère

Andrée Pouliot, conseillère

Hélène Robert, secrétaire

Nathalie Théberge, technicienne

Antoine Villemaire, technicien

Administration

Line Carpentier, coordonnatrice

Isabelle Daigle, secrétaire de direction

Catherine Machado, directrice générale

Services

Agroenvironnement

Biologie

Comptabilité et tenue de livres

Démarrage et transfert de ferme

Gestion

SOMMAIRE

Mot du président	3
Mot de la direction	4
Pêle-mêle	5
Activités à venir	6
Agroenvironnement	7
Biologie	8
Comptabilité	9
Gestion	11
Maraîcher	13
Santé des sols	15
Transfert	17
Divertissements	19

Sans frais : 1 855 864-0180

3800, boul. Casavant O.
Saint-Hyacinthe QC J2S 8E3
450 774-2502

141, boul. Saint-Luc, local 201
Saint-Jean-sur-Richelieu QC J2W 2G7
450 359-4761

347, Duvernay, local 203
Beloeil QC J3G 5S8
450 864-0180



Ghislain Pion

Vision à long terme

Il y a déjà plus d'un an, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) rendait public son rapport sur la présence de pesticides dans l'eau des bassins versants à prédominance de maïs et soya. On se souviendra que ce rapport venait confirmer qu'aucune amélioration n'avait eu lieu au cours des dix dernières années. Le MDDELCC répondait donc à cette crise en publiant la Stratégie québécoise sur les pesticides 2015-2018. L'Ordre des agronomes du Québec (OAQ) fut mandaté afin de mettre sur pied une grille de référence professionnelle sur l'élaboration d'une recommandation ponctuelle d'utilisation de pesticides.

Dans ce contexte, l'achat de certains produits à plus haut risque environnemental devra être accompagné d'une recommandation et d'une justification

agronomique. Dans tous les autres cas, le code professionnel dictera un minimum d'information et de justification qui devra accompagner la recommandation (ex. plan de rotation, applications précédentes, ennemis à contrôler, etc.).

Nous sommes d'avis qu'une période de transition est nécessaire afin de mettre en place une véritable approche concertée. Il ne faut pas s'étonner du résultat décevant du rapport. L'ensemble des acteurs de la filière phytosanitaire ne s'est jamais donné une vision commune accompagnée d'un plan d'action et il y a fort à parier que si ce travail n'est pas fait d'abord, le résultat sera tout aussi décevant dans les prochains dix ans.

Si nous souhaitons un résultat concret, nous devons accepter les délais nécessaires à la mise en place d'étapes stratégiques et le gouvernement devra consacrer les sommes essentielles à l'élaboration d'outils pertinents.

Dans les premières étapes, notons la mise en place d'un registre d'applications afin de bâtir un historique (registre rapidement accessible par les intervenants et le producteur, donc un outil WEB). Pourrait venir ensuite une bonne cartographie des mauvaises herbes ou ennemis des cultures géoréférencée. Mais avant tout cela, il faut

d'abord créer les outils nous permettant de faire ce travail en toute simplicité, ce qui est essentiel afin que le producteur y adhère. Une fois que le conseiller aura en main l'historique (registre d'applications) ainsi que la nature de l'ennemi à combattre (cartographie de mauvaises herbes), il aura toutes les informations nécessaires afin de recommander le meilleur produit avec comme optique la réduction des matières à plus haut risque environnemental. Pour l'instant, l'information étant absente, le conseiller n'a d'autre choix que de recommander une formule qui détruit tout.

Nous croyons donc que la réduction notable de présence de matières actives dans les cours d'eau est possible, mais avec un plan d'action concerté et surtout un engagement ferme de l'État d'investir dans la fonction « conseils » afin d'instaurer les outils nécessaires sur les fermes et ensuite établir un plan de recommandations approprié.

Ghislain Pion
Président



Catherine Machado

L'automne

Nous voilà tout juste à la porte de cette merveilleuse saison, sonnante pour le commun des mortels comme le glas de la rentrée. Le retour des sandwiches un peu trempés, des jus en boîte et des barres sans arachides, bien sûr! Les « ti-kits » de vêtements neufs à étreindre et les nouveaux crayons, finement aiguisés et identifiés un par un par des parents merveilleux et infiniment patients. Pour ceux qui n'ont pas le bonheur de se rembarquer dans la course contre la montre matinale pour s'assurer que les enfants seront à temps sur le bord de la route pour embarquer dans l'autobus, avec idéalement leur boîte à lunch, leur sac d'école et leurs chaussures aux pieds, vous ne serez pas en reste. L'automne sonne aussi comme le début des « programmes télé » qui vous distrairont les jours de pluie. Il y aura donc un autre sujet à écouter dans le tracteur, soit les critiques sur tout le nouveau de l'automne, avant que le CH se mette de la partie pour rallumer les ardeurs des commentateurs et gérants

d'estrade.

Mais l'automne, ce n'est pas que ça! C'est aussi le début du long marathon de la récolte. Un marathon, c'est peut-être trop peu; on pourrait plutôt parler d'un *Ironman*! C'est sans doute en « nage » que vous arriverez juste à temps pour que la machinerie soit bien prête et réparée en cours de route selon les malchances rencontrées. La « course » contre la montre valant bien un 42 km pour s'assurer de récolter dans les bonnes conditions, le soya et le maïs et si on est chanceux, pas en alternance. Mais ce n'est qu'une fois ce fil d'arrivée franchi que vous aurez le loisir de « rouler » pour les labours, ou autres travaux du sol selon vos allégeances... C'est souvent dans un état de semi-conscience que les producteurs y arrivent, à bout de manger des sandwiches, eux aussi un peu trempés, rêvant de repas chauds et d'un peu de repos. Mais ne vous inquiétez pas, des repas chauds vous en aurez! Les travaux seront à peine terminés, les heures de sommeil commençant à peine à être récupérées, que les médias vous enivreront de leurs messages publicitaires semi-subliminaux d'un certain monsieur à la barbe blanche et vêtu de rouge vous poussant à courir les magasins pour trouver « LE » cadeau rêvé. Dans le temps de le dire, vous envierez les

moments passés dans le tracteur, tranquille, loin des excès de bouffe et des petits cocktails...

Je vous souhaite donc, athlètes de la récolte, un *Ironman* des plus mémorables, tout en savourant au passage ce merveilleux métier qu'est le vôtre.

Bonne récolte!

Catherine Machado, agr.
Directrice générale

Pêle-Mêle



C'est avec grand plaisir que je me joins au Groupe ProConseil à titre de coordonnatrice des équipes technique et administrative. Bachelière en administration des affaires, je souhaite, par mes années d'expérience comme gestionnaire, contribuer positivement au succès de l'équipe et de l'organisme. Comme en témoignent mes quatorze années dans le milieu de la santé, suivies de près de deux ans en milieu sportif, je n'ai pas peur de relever de nouveaux défis. Le prochain : le domaine agricole !

Au plaisir de travailler avec vous !
Line Carpentier

Notre collègue **Élise Tremblay**, conseillère en agroenvironnement, est revenue de son congé de maternité le 29 août, juste à temps pour vous accompagner durant la saison des récoltes!

HORAIRE DE BUREAU

L'horaire de bureau régulier, c'est-à-dire de 8h30 à 16h30, reprendra dès le 6 septembre!

Partenaire de la Tournée des Grandes Cultures 2016

Cette année, le Groupe ProConseil sera partenaire de la Journée Champêtre du 9 septembre, à La Présentation. Les résultats et les observations des échantillonnages effectués du 6 au 8 septembre seront présentés lors de cette journée. Passez nous voir à notre kiosque!

Si vous êtes intéressé à participer à la Journée Champêtre, contactez-nous pour obtenir vos billets au 450-774-2502, poste 412. Le prix d'un billet pour un producteur est de 60\$ pour la journée et inclut la visite de parcelles, des conférences (avec traduction simultanée), le dîner et deux consommations durant le 5 @ 7.

Ne manquez pas ça!

Pour plus de détails sur cette journée, visitez www.grainwiz.com/tgcq.

Activités à venir

MATINÉE SUR LES BONNES PRATIQUES AGRICOLES EN PHYTOPROTECTION

23 septembre, de 9h à 12h, Les entreprises R & C Perreault inc., 28, rang Amyot est, St-Denis-sur-Richelieu

Conférences:

Retour sur les ravageurs de la saison 2016

Programmes et aides financières du MAPAQ

Un biofiltre pour vos excédents de pesticides

Atelier sur la protection lors des pulvérisations

Ce que les clubs-conseils peuvent faire en phytoprotection

Quelle démarche en phytoprotection pour la rivière des Hurons?

Les nouveautés sur les pulvérisateurs

Inscription nécessaire auprès d'Isabelle Daigle au isabelle.daigle@groupeproconseil.com ou 450-774-2502, poste 412. Activité gratuite.

Atelier de cuisiner de septembre Conversion agriculture biologique

Vous avez déjà fait la conversion biologique de vos terres? Vous songez à le faire? Vous voulez discuter des avantages, des défis que cela représente? Venez à cette demi-journée d'échanges sur la conversion en cultures biologiques. Les questions sont nombreuses et l'atelier de cuisine se veut un lieu de partage et d'échanges!

Les participants doivent s'inscrire à l'avance. Min. 5, max. 12 participants. Producteurs seulement.

Date : mi-septembre (selon la météo)

Horaire : une demi-journée (AM ou PM à déterminer selon les participants)

Lieu : à déterminer selon la provenance des participants

Pour vous inscrire, contactez votre conseillère en agroenvironnement ou Isabelle Daigle, isabelle.daigle@groupeproconseil.com ou au 450-774-2502, poste 412.

Formation

Démarrer votre entreprise agricole: avez-vous pensé à tout?

Samedi 1er octobre

Jeudi 1er décembre

Formation s'adressant aux nouveaux entrepreneurs en agriculture qui sont en début de projet. Mise en marché, dividendes vs salaires, financement/garantie, etc.

Détails à venir. Surveillez notre infolettre ou contactez votre conseiller!



Cécile Tartera

et

Raphaëlle Gendron

Les ateliers de cuisine de juin, sur les engrais verts, et de juillet, sur la régie du soya

Notre série d'ateliers de cuisine mensuels a débuté le 13 juin dernier avec une séance de discussion autour des **engrais verts**. Le petit groupe était à l'image de la diversité des membres du club, puisqu'il était composé de producteurs maraîchers et de grandes cultures, avec des rotations de 2 à 7 ans, avec ou sans production de fumier, avec ou sans importation de MRF, en régie biologique ou conventionnelle. Une diversité qui illustre bien l'intérêt d'intégrer des engrais verts dans la régie de culture quelle que soit la production végétale, puisque toutes ont pour point commun de reposer sur un sol en santé. L'amélioration de la structure du sol est d'ailleurs la première motivation des producteurs présents pour utiliser des engrais verts, notamment dans les

argiles sensibles à la compaction. Ont également été mentionnés la protection du sol contre l'érosion, l'apport de matière organique et la lutte contre les mauvaises herbes.

Les producteurs ont échangé leurs motivations et leurs observations sur plusieurs espèces et modes de gestion des couverts et leurs trucs et astuces issus de leur expérience avec les engrais verts. Il a également été demandé au Groupe ProConseil de fournir des outils facilitant l'implantation de mélanges d'engrais verts tels qu'un calendrier de semis des cultures de couverture possibles, des suggestions de mélanges d'engrais verts pour chaque culture présente sur la ferme et la mise en contact de producteurs de semences ou disposant de semoirs à engrais verts. Ces documents seront produits pour la saison prochaine. En tout temps, vous pouvez également solliciter votre agronome pour vous conseiller sur les espèces et la gestion des engrais verts dans votre rotation, réaliser des profils de sol ou évaluer les valeurs fertilisantes des engrais verts implantés sur vos terres.

C'est le 22 juillet 2016 qu'a eu lieu notre deuxième atelier de cuisine. La matinée aura permis à six producteurs du club d'échanger sur leur expérience en matière de **régie du soya**. Des sujets tels que l'espacement du soya, la fertilisation, la régie biologique et sans intrant, les engrais verts, les fongicides et les ravageurs ont été abordés. Parmi les producteurs présents, plusieurs ont rapporté avoir obtenu de meilleurs rendements en réduisant l'espacement entre les rangs tout en portant une attention sur la qualité du semis. Côté fertilisation, certains ont souligné le fait que la fertilisation organique permet de maintenir facilement la richesse de leur sol en éléments mineurs. Aucun des producteurs présents n'a adopté une régie intensive avec des fongicides, mentionnant le fait que la rentabilité de cette pratique est rarement atteinte. Enfin, plusieurs producteurs ont fait l'essai d'un engrais vert de seigle comme précédent du soya, certains avec plus de succès que d'autres. Le truc résiderait dans le fait de ne pas attendre que le seigle soit trop haut avant de le détruire. Vous pouvez adresser toutes vos questions sur la régie du soya à votre conseillère en agroenvironnement.



Nikolas St-Jean

Holos : un nouveau logiciel d'évaluation des GES

Les émissions de gaz à effet de serre (GES) sont souvent abordées dans l'actualité et font partie de la préoccupation majeure des changements climatiques. En fait, la plupart des activités humaines génèrent inévitablement des gaz à effet de serre comme le CO₂ (gaz carbonique), le N₂O (oxyde nitreux) ou le CH₄ (méthane). L'agriculture ne fait pas exception. Que ce soit par la perte de matière organique par oxydation, la volatilisation de l'azote après l'épandage ou une gestion déficiente des déjections animales, les sources d'émissions de gaz à effet de serre en milieu agricole sont variées. Plus spécifiquement, le milieu agricole est responsable de près de 10 % des émissions à l'échelle du Canada.

D'ailleurs, Agriculture et Agroalimentaire Canada a mis au point un logiciel d'évaluation des émissions de gaz à effet de serre par les entreprises

agricoles. Vous pouvez donc télécharger ce logiciel en suivant le lien ci-dessous et identifier les sources et quantités d'émissions de votre entreprise.

<http://www.agr.gc.ca/eng/science-and-innovation/results-of-agricultural-research/holos/?id=1349181297838>

Ce logiciel permet également d'identifier des moyens de réduire les émissions de GES en fonction de l'information inscrite par le producteur. En fait, l'objectif principal du logiciel est de permettre aux producteurs de prendre conscience de leurs émissions et les appuyer dans l'optimisation de leurs pratiques et la réduction éventuelle de leur contribution aux changements climatiques.

Quels genres de moyens vous sont proposés? Tout cela dépend de votre entreprise et des pratiques que vous êtes prêts à adopter. En fait, de façon générale, les techniques de travail de sol et la rotation des cultures sont les principaux facteurs qui influencent la quantité d'émissions d'une entreprise agricole. Bien sûr, la gestion des fumiers et des engrais entre en ligne de compte, mais la manière dont le sol est travaillé et les plantes qui composent votre rotation ont un plus grand potentiel d'impact.

Par exemple, un travail de sol

primaire, comme le labour, favorise la décomposition de la matière organique et mène à des émissions de CO₂ dans l'atmosphère. À l'inverse, la réduction du travail de sol par le semis direct en combinaison avec l'intégration d'engrais verts dans la rotation permet d'accumuler de la matière organique et d'emmagasiner du CO₂ dans vos sols. De plus, les engrais verts permettent de capter les surplus d'azote dans le sol et réduisent les pertes sous forme de N₂O.

Par ailleurs, il est également possible de réduire les émissions de GES par la calibration et l'utilisation optimale de la machinerie. Par exemple, la calibration de la pression des pneus et le balancement des tracteurs peut réduire la consommation de diesel et, par conséquent, les émissions de CO₂ causées par sa combustion. D'ailleurs, les conseillères du Groupe ProConseil offrent ce service de calibration depuis quelques années.

Pour plus d'information sur les émissions de gaz à effet de serre en agriculture ou le logiciel HOLOS d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, n'hésitez pas à contacter votre conseillère.

Nikolas St-Jean, M.Env., M.É.I.
Biologiste et chargé de projets



Antoine Villemaire

L'importance des pièces justificatives

Un des éléments les plus importants lors de la saisie comptable est sans contredit la pièce justificative. Que ce soit une de vos factures ou celle d'un fournisseur, elle contient tous les détails dont nous avons besoin pour effectuer une comptabilité complète.

Pour vous démontrer l'importance des pièces justificatives, prenons l'exemple d'une facture de vente de grains (voir la page suivante). Nous pouvons y voir une vente de 33.28 TM x 187 \$/TM pour un revenu total de 6223.36\$. Pourtant, le chèque reçu était de 4752.19\$ seulement. Si l'on saisit uniquement le montant du chèque comme étant le total du revenu, l'information est inexacte puisque le montant du revenu est supérieur : des frais de plan conjoint (mise en marché) ont été payés et ces derniers sont taxables.

Revenons aux 6223.36 \$ de vente de grains. Un montant de 43.26\$ plus taxes de plan conjoint (6223.36\$ - 43.26\$ - 2.16\$(TPS) -

4.32\$(TVQ) = 6173.62\$) a été payé. Pourquoi le chèque reçu était-il seulement de 4752.19\$ alors? Parce qu'il y a un prêt pour le Programme de Paiements Anticipés (PPA) et il y a un remboursement automatique par chèque au montant de 1421.43\$ envoyé au créancier pour rembourser une partie de cette avance. Pour résumer, si l'on avait simplement entré le montant du chèque reçu comme étant la vente de grains, le revenu réel de vente de grains serait erroné : les frais de plan conjoint ainsi que les taxes payées n'auraient pas été saisis, la partie du paiement allant au remboursement du PPA n'aurait pas été appliquée et les taxes n'auraient pas été réclamées à la fin de notre période de déclaration. De plus, il est important d'avoir toutes les pièces justificatives en main si une vérification par le gouvernement est faite.

Pour démontrer l'importance des pièces justificatives, j'aurais aussi pu prendre comme exemple les ristournes de coopératives reçues annuellement. Le montant d'un chèque reçu ne représente que très rarement le montant de la ristourne réelle puisqu'une partie de ce revenu peut avoir été donnée en parts et ainsi augmenter les actifs de la ferme.

Finalement, pour vous assurer de la validité d'une pièce justificative, je

vous invite à consulter notre édition d'août 2013 du journal Nouvelles de Pro, en page 15, où vous trouverez un rappel de ce que doit contenir une facture. Visitez notre site www.groupeproconseil.com pour y avoir accès.

Bonne saisie!

Antoine Villemaire
Technicien en gestion agricole



Sommaire des Contrats / Pesées

No.	Type	Date Contrat	Prix Expédition	FAB	Prix établi	T.M. Réglé	Restant	Brut	CAN - Escomptes	- Frais	Règlement
63547	ACHAT	11/04/2016	187.0000	Avril 2016	FOB Ferme	33.2800	-1.2800	6,223.36		43.26	6,180.10
Total pour ce Règlement:					32.0000	33.2800	-1.2800	6,223.36		43.26	6,180.10

Autres Esc.: 1 Produit

Détail pesées pour le contrat : 63547 Nb de Pesées: 1

No. Pesée Id Véhicule	Date Origine	Livré/ Part	%Rép/ Freinte	T.M. Appliqué	PS Grade	HU	GE	CH	AB	DE	GM	IS	AU	Autres Esc.	Prix/ Esc.	Esc. Total	Prix Net x Appl.	Total Frais	Montant Règlé
28323	18/04/2016	33.2800	100.00%		3 Mais #3 QC	64.0	15.0	5.0							187.0000		187.0000		
275587		33.2800	0.0000																
275587		33,280.0	KG		Féd. Prod. Cult. Comm. Québec:												6,223.36	43.26	6,180.10
Totaux:		33.2800			Avg: 64.0	15.0	5.0										6,223.36	43.26	6,180.10

Sommaire des déductions

No. Contrat	Qté appliquée	Total Brut	Escomptes totaux		Frais Totaux			Checkoff Taxe TPS/TVQ/TVH	Règlement Total	Moins Avances	Règlement Net
			Qualité	Séchage	Ent/PD	Transport	Autre				
63547	33.2800	6,223.36					43.26		6,180.10		6,180.10
Total:	33.2800	6,223.36					43.26		6,180.10		6,180.10

Payer à:	Type Pmt.:	No. Transi:	Montant:	Termes de Paie.:	Date d'Éch.:	Montant Net:	
FERME	Chèque		4,752.19	Net 10 Jours / Net 10 Days	29/04/2016	TPS	6,180.10
F.A.C.	Chèque		1,421.43	Net 10 Jours / Net 10 Days	29/04/2016	TVQ/TVH	(2.16)
Total:			6,173.62				(4.32)

Montant du Paiement: 6,173.62 CAN

19/04/16						
	10105		4752.19			
	60160	M/G		6223.36		33.28 ton
	70345	M/G	43.26			
	10450		2.16			
	10470		4.32			
	31000	10	1421.43			

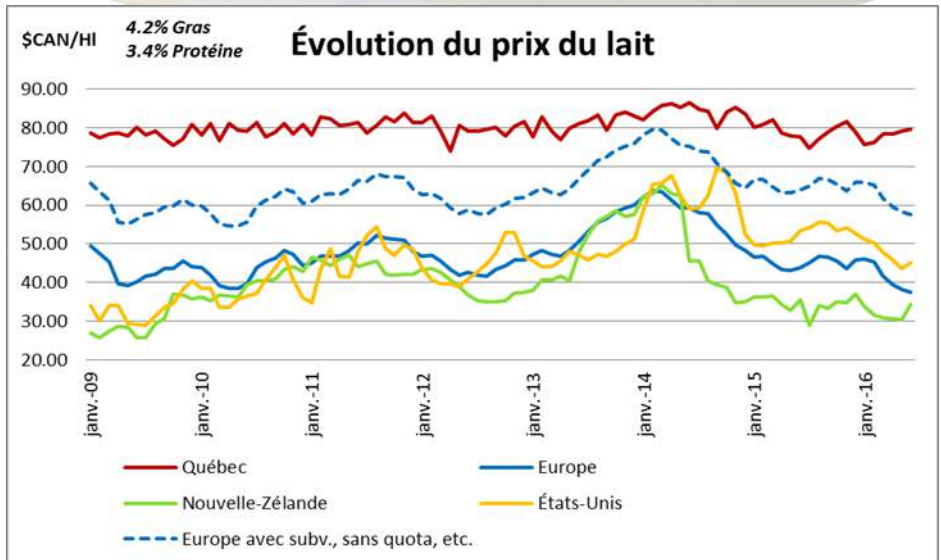


Jean-Philippe Bessette

Prix du lait et coût de production

«Lorsqu'on se compare, on se console», voici l'affirmation la plus populaire au sein des producteurs qui ont assisté au congrès *European Dairy Farmers* en France, en juin dernier. En effet, ce graphique illustre bien l'écart, en dollars canadiens, du prix du lait à travers le monde. La stabilité du prix canadien reste impressionnante, le système sous gestion de l'offre procurant toujours cet avantage.

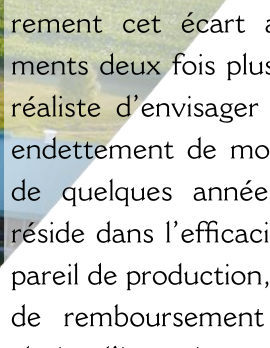
Cependant, la courbe rouge montre une variation plus forte du prix du lait d'une année à l'autre depuis quelque temps, difficile à comparer avec l'instabilité du prix du lait que vivent les pays sans quota, mais tout de même non négligeable. Le second élément important à retirer de ce graphique est l'écart du prix du lait qui se creuse en 2016, alors que les prix ont continué de chuter



en Europe. En ce qui concerne le pointillé, c'est un ajustement théorique (pas précis à 100 %) en fonction des quelques avantages concurrentiels européens. Ces avantages comprennent des subventions, directes et indirectes, variant beaucoup d'un pays et même d'une ferme à l'autre, mais la moyenne est de 7 \$/hl. Les frais de transport sont inclus dans leur prix et ils n'ont pas les charges de mise en marché comme au Québec, soit 5 autres dollars/hl. Enfin, il faut aussi considérer une dépense associée à nos quotas, ce qui représente, en étant sévère, 8 \$/hl. L'écart d'efficacité des entreprises québécoises est donc beaucoup moins élevé que certains analystes

peuvent affirmer. Effectivement, quelques fermes réussissent actuellement à produire à 70 \$/hl. Il ne faut pas oublier que ces prix sont en fonction de composantes plus élevées que la composition standard du Québec, soit 4.2 % de gras et 3.4 % de protéines. En supposant que la cible à atteindre soit le 70 \$/hl, à composition standard (3.6 % - 3.20 %), cela donne un prix de 63.2 \$/hl. Il est certain que l'entreprise moyenne doit nettement améliorer ses coûts de production pour arriver à ce prix.

Comment font les producteurs pour arriver à ce prix? Les subventions sont souvent pointées du doigt pour justifier l'écart du prix du lait. L'endettement explique majoritairement



rement cet écart avec des paiements deux fois plus élevés. Est-ce réaliste d'envisager de réduire son endettement de moitié en l'espace de quelques années? La réponse réside dans l'efficacité de votre appareil de production, soit la capacité de remboursement ainsi que les choix d'investissements futurs. Le transfert d'entreprise va aussi jouer beaucoup sur l'endettement, sans oublier que la moyenne des fermes européennes possède uniquement 46 % de leurs superficies en cultures et les entreprises ont très souvent des coopératives de machineries ou CUMA à l'intérieur du village. Les équipements ne voyagent presque pas et s'amortissent sur des superficies beaucoup plus élevées qu'au

Québec. Pour le secteur laitier, l'écart d'efficacité ne réside pas tant au niveau de l'alimentation, mais à travers toutes les autres charges variables directes au lait. Les frais d'assurances et de taxes foncières sont aussi de trois fois inférieures à la moyenne québécoise lorsqu'ils sont ramenés par vache. Sans oublier le coût des bâtiments qui est plus élevé au Québec en raison de notre climat, mais aussi en raison de nos installations plus récentes. En effet, la moyenne d'âge des bâtiments en Europe tourne autour des 15 à 25 ans. Certaines installations de plus de 50 ans sont encore très opérationnelles pour les sujets de remplacement sur certaines fermes.

Enfin, l'objectif de cet article ne vise pas à juger le modèle actuel de production, mais bien d'informer les producteurs de l'écart d'efficacité que ce graphique illustre. Le Québec pourrait gagner en s'inspirant de plusieurs pratiques de production européenne, dont certains pays ont des normes très semblables, voire plus sévères que *ProAction*.

Jean-Philippe Bessette, agr.
Conseiller en gestion agricole



Marguerite Plante-Dubé

L'argousier, une culture peu connue aux mille et une vertus!

Origines¹ :

L'argousier est un arbuste originaire des régions froides de l'Europe et de l'Asie. La culture d'argousier au Canada se fait en Colombie-Britannique, en Alberta, en Saskatchewan, au Manitoba, au Québec et à Terre-Neuve. Au Québec, c'est dans la région de Matane que la culture se développe le plus avec 36 producteurs en 2007.

Caractéristiques agronomiques² :

L'argousier est une plante dioïque (ses fleurs mâles et femelles se trouvent sur des plants distincts), ce qui complexifie l'organisation de la plantation afin de s'assurer de la fécondation adéquate des fruits. Les

plants femelles commencent leur production de fruits à l'âge de quatre à six ans. Du côté de la fertilité des sols, cet arbuste a l'avantage d'avoir la capacité de fixer l'azote de l'air dans le sol, et ce jusqu'à 180 kg/ha/an. La récolte des fruits se fait par la taille des branches tous les deux à trois ans. Seulement une partie des branches est coupée à chacune des récoltes. Les branches sont congelées pendant environ deux semaines afin de procéder par la suite au battage des fruits congelés et à l'extraction de l'huile.

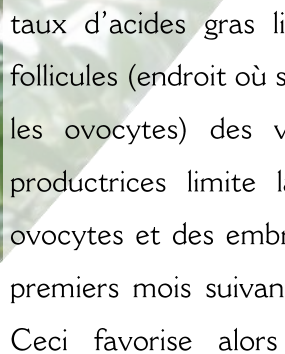
Composition et utilisation¹ :

Ce fruit orangé, une fois récolté, a une composition très riche qui lui confère de multiples propriétés. Les éléments nutritifs en importance sont les vitamines (C, E, A, B1, B2, F, K et P), les sucres, les acides organiques, les minéraux (potassium, calcium, phosphore, magnésium, sodium et fer), sans oublier les acides gras (Oméga 3, 6,

7 et 9), les stérols, et les caroténoïdes. Les composés du fruit sont utilisés dans les produits cosmétiques, pharmaceutiques et alimentaires.

En recherche : Nutrition et fertilité des vaches laitières

C'est notamment le profil en acides gras particuliers de la chair du fruit d'argousier qui intéresse un groupe de chercheurs de l'Université Laval. L'équipe d'Yvan Chouinard et Rachel Gervais est à la recherche de solutions pour améliorer la fertilité des vaches laitières hautes productrices. De récentes recherches ont montré que la qualité des ovules produits à partir des ovocytes (gamète femelle immature) est liée à la composition de leurs réserves lipidiques, en particulier, en acides gras saturés et mono-insaturés (Aardema et coll. 2011). Il a été constaté qu'une diminution du taux d'acides gras mono-insaturés combinée à une augmentation du



taux d'acides gras libres dans les follicules (endroit où se développent les ovocytes) des vaches hautes productrices limite la qualité des ovocytes et des embryons dans les premiers mois suivant la mise bas. Ceci favorise alors la mortalité embryonnaire précoce dans la période où l'animal est dans un bilan énergétique négatif.

indicateurs de fertilité de la vache laitière haute productrice en début de lactation.

Les résultats seront fort probablement très intéressants. À suivre!

Marguerite Plante-Dubé
Stagiaire en agronomie

Pour l'équipe de recherche, l'huile d'argousier se voit attribuer une autre avenue : elle servira de supplément lipidique en acide gras palmitoléique (C16:1 oméga 7) dans l'alimentation des vaches. Les objectifs visent principalement à vérifier l'effet de l'ajout de cet acide gras mono-insaturé sur les

¹Gutierrez., L.-F. 2007 Chapitre 1 Revue de littérature : L'argousier. Collection Mémoires et thèses électroniques. Université Laval. Page consulté en ligne le 9 août 2016.

²Bergeron., D., C. Boivin. 2012. QU'EN EST-IL DE L'ARGOUSIER? Rendez-vous agroalimentaire de l'Outaouais. Gatineau. Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. MAPAQ IRDA <https://www.agrireseau.net/petitsfruits/documents/Argousier.pdf> [consulté en ligne le 2 août 2016] 2 Papilles. 2015. Potentiel de marché Argousier du Québec.



Cécile Tartera

Pourquoi faire des mélanges d'engrais verts?

Après la récolte des céréales, le moment est opportun pour investir dans son sol en implantant un engrais vert qui apportera de la matière organique, activera l'activité biologique et le cycle des éléments nutritifs et améliorera la structure. **Quoi semer?**

En semant dès le début d'août, il reste suffisamment de semaines de chaleur à venir pour pouvoir compter sur une bonne production de biomasse avec de nombreuses plantes, alors pourquoi n'en choisir qu'une? Au contraire, semer un mélange de plantes procure de nombreux avantages :

-Combinaison des avantages de chaque espèce : Légumineuses comme sources d'azote, ray-grass annuel ou trèfles améliorateurs de portance, lutte contre les mauvaises herbes avec le seigle d'automne et

le sarrasin, aération par le radis fourrager, structuration du sol grâce à la complémentarité des chevelus racinaires superficiels des graminées et des racines pivotantes des pois fourragers, trèfle incarnat, moutarde, tournesol, etc. ;

-Complémentarité de formes de parties aériennes et des systèmes racinaires optimisant la couverture en surface et l'exploration et la structuration du sol par les racines;

-Possibilité d'intégrer quelques espèces aux semences plus dispendieuses (phacélie);

-Établissement du couvert moins dépendant des conditions climatiques;

-Allongement de la durée du couvert végétal grâce aux diverses vitesses de levée et aux différents degrés de tolérance au gel;

-Atténuation des difficultés potentielles reliées à une espèce (moutarde et drains, agressivité du trèfle blanc ou du seigle d'automne au printemps, etc.);

-Garantie phytosanitaire en réduisant les risques d'attirer des ravageurs ou maladies spécifiques à une famille (maladie racinaire avec graminées sur graminées, par

exemple).

Les opérations de sous-solage devraient absolument être combinées avec un semis d'engrais verts, car les plantes amplifient l'effet décompactant grâce à l'exploration racinaire des fentes créées par les pattes et participent à l'émiettement des mottes de terre. Pour éviter de tasser le sol, on sèmera l'engrais vert avant de passer la sous-soleuse.

Le semis peut se faire avec divers équipements. Idéalement, on utilise un semoir à disques, après un travail de sol superficiel ou en semis direct. Au-delà de quatre espèces, le mélange est homogène et on ne constate plus de ségrégation des semences selon leur poids. Intégrer une graminée au mélange permet de « lier » les semences et de maintenir l'homogénéité du mélange.

Exemples de mélanges d'engrais verts à semer en juillet-août (taux de semis en kg/ha) et prix* :

Meurent avec le gel :

-Pois fourrager, trèfle incarnat, vesce commune, ray-grass annuel (40/5/40/10) 258 \$/ha



-Pois fourrager, trèfle incarnat, radis fourrager, moutarde blanche, avoine (35/5/2/1/35) 111 \$/ha

-Tournesol, phacélie, féverole, vesce commune, avoine (5/2/30/30/30) 318 \$/ha

-Sarrasin, vesce commune, pois fourrager, moutarde, tournesol (12/30/30/1/5) 244 \$/ha

Survivent en partie à l'hiver :

-Vesce velue, radis fourrager, seigle d'automne (20/3/50) 482 \$/ha

-Vesce velue, kale, pois fourrager, phacélie (15/2,5/40/2) 253 \$/ha

-Sarrasin, radis fourrager, pois fourrager, trèfle blanc, moutarde, tournesol (10/2/25/3,5/1/5) 87 \$/ha

-Tournesol, phacélie, pois fourrager, trèfle blanc, kale, ray-grass annuel, seigle d'automne (5/1,5/25/3/1,5/20/20) 235 \$/ha

Agriculture Canada a développé un outil d'aide à la décision en ligne qui peut servir de bon point de départ pour déterminer les espèces disponibles selon la période de l'année : <http://decision-tool.incovercrops.ca/>

Enfin, votre conseillère peut vous suggérer un choix d'espèces et de taux de semis adaptés à vos objectifs, vos équipements et vos sols et évaluer la contribution en éléments nutritifs de votre engrais vert pour la culture suivante.

*Les prix sont les coûts moyens constatés chez divers fournisseurs entre 2013 et 2016 et sont donnés à titre indicatif seulement.

Cécile Tartera, agr.
Conseillère en agroenvironnement



Isabelle Éthier

Fiche # 5
Qui est le leader de votre
groupe?
(Première de deux parties)

Au sein des entreprises agricoles, le travail à faire étant ce qu'il est, c'est-à-dire très prenant, l'objectif est de faire le travail le plus efficacement possible en tenant compte des contraintes météorologiques et de la disponibilité de chacun des membres de l'équipe.

Ce qu'on remarque au sein des familles aux commandes d'une entreprise agricole de taille importante, ce sont les visions des priorités de travail qui ne sont pas toujours ajustées. Entre un parent et son enfant, entre deux ou trois frères, des malentendus surviennent. On s'aperçoit que plusieurs d'entre eux sont liés à la perception différente des priorités de travail et aussi à une certaine confusion des

rôles. Qui décide quoi?

Au sein de toute équipe de travail, il importe de reconnaître le ou les leaders. On peut être leader d'un secteur seulement ou encore de l'entreprise dans son ensemble. Une fois les rôles définis, comment s'exerce la prise de décision? Voici quelques éléments de réflexion qui vous aideront à faire cheminer votre équipe de travail.

1. Comment s'exerce le leadership au sein de notre équipe?
2. Avons-nous des rôles définis au sein de l'entreprise?
3. Ces rôles ont-ils été attribués en fonction des compétences de chacun?
4. Y a-t-il un ou des membres de notre équipe ayant une charge de responsabilités plus grande que les autres? Cette différence est-elle reconnue des autres?
5. Pouvez-vous identifier qui est le leader (ou qui sont les leaders) de votre groupe?
6. Si ce n'est pas vous, dites comment vous pouvez l'aider dans ses fonctions?

Si cette série de questions vous préoccupe, c'est un signe que votre

équipe a besoin d'y réfléchir. Si vous vous sentez interpellé dans l'amélioration du leadership de votre groupe, allez-y, osez proposer une réflexion. Si vous le faites de bonne foi, sans blâmer personne, vous aurez une influence positive.

La deuxième partie de cette fiche présentera les qualités recherchées d'un bon (une bonne) leader au sein d'une entreprise agricole.

Isabelle Éthier
Conseillère en transfert et relations humaines



Isabelle Éthier

M. et Mme Ouimais, les connaissez-vous?

Ils sont charmants, mais ils doutent continuellement. De la température, des taux d'intérêt, des vendeurs, de leur troupeau, de la nouvelle blonde de leur fils... Bref, il est assez rare de les sentir satisfaits et pleinement confiants. En processus de transfert depuis deux ans, ils hésitent encore à intégrer leur fils qui, selon eux, veut aller trop vite dans ses projets.

Vous aurez deviné le jeu de mots avec le nom donné au couple de cette histoire. Même s'il s'agit de personnages fictifs, l'anecdote traduit des exemples bien ancrés dans la réalité agricole québécoise d'aujourd'hui. Mettons de côté, pour un moment, tous les risques inhérents à un projet de transfert d'entreprise. Il y en a c'est certain,

et plus qu'un, je vous l'accorde. J'aimerais simplement développer une réflexion à propos de l'attitude du couple Ouimais. L'objectif de ce petit récit est de prendre conscience que très souvent, sans trop s'en rendre compte, on met plus d'énergie dans le MAIS que dans le OUI. On parlera davantage des risques du projet que de sa réussite. Résultat : notre perception globale sera nécessairement teintée de peur et d'insécurité.

Le hic dans cette attitude est qu'elle finit par miner l'espoir. À force de ne mettre l'accent que sur les risques et les dangers, on finit par ne nourrir que le négatif. La conséquence directe est une perte de confiance en soi et en ses propres capacités. Plus encore, on perd confiance en l'autre. Cette manière de voir la vie crée un climat qui, à la longue, devient démotivant.

Mettre de l'énergie dans le oui

Comment libérer le OUI et atténuer tous les MAIS qui nous habitent? Cette question n'est pas simple et je n'ai pas la prétention d'y répondre complètement. En affaires, tout est une question de

dosage entre la lucidité rationnelle qui est nécessaire et la foi profonde en ses propres capacités de réussir un projet. On observe, par ailleurs, que c'est l'attitude intérieure des gens qui, très souvent, fait une différence. Au-delà des calculs nécessaires, lorsque le OUI est envisagé avec une confiance qui émane du cœur, il libère la volonté, la créativité et la détermination, ingrédients si nécessaires à la réussite. Si le projet change en cours de route, on se dit que ce sera pour le mieux.

Revenons-en au couple Ouimais. Ces gens ont le sens du devoir et, comme la plupart des couples d'agriculteurs de leur génération, ils ont très souvent mis de côté leurs besoins pour le bien de l'entreprise et de leurs enfants. Arriveront-ils à transférer l'entreprise à leur fils? Parions que oui. Pour le moment, il faut les aider à envisager les aspects positifs du transfert et, surtout, à ne plus se retenir lorsqu'il est question de leurs propres besoins.

Isabelle Éthier
Conseillère en transfert et relations humaines

Divertissements

SUDOKU

	3		8			9		1
2				5			7	
8				9	3		5	
	7	9	6					
1								9
					8	2	3	
	8		5	7				4
	5			2				8
7		1			4		9	

Dictionnaire de tous les jours

Nanoseconde: Temps qui s'écoule entre le moment où le feu passe au vert et le coup de klaxon de l'automobiliste de derrière.

Notre collègue Isabelle Dorion, technicienne en agroenvironnement, était en chemin pour aller délimiter un site de recherche une journée cet été. Le site en question se trouvait dans le 3^e champ chez un producteur et pour s'y rendre, elle devait traverser deux fossés. Voyez-vous venir la fin de l'histoire ?

C'est donc chargée comme un mulet qu'elle sauta avec succès par-dessus le premier fossé et pu se rendre au second, mais c'est au second que son périple prit fin. Son triple saut périlleux arrière ne lui ayant pas permis de se rendre de l'autre côté, c'est à genoux, dans la boue, qu'elle se retrouva. Priait-elle ? Tentait-elle de déterminer la température de la boue par la peau des genoux ? Essayait-elle de voir la dénivellation du champ avec les yeux bien au niveau du sol ? Nul ne le sait ! Ce qu'on sait, par contre, c'est qu'elle a rebroussé chemin et a fini sa journée pieds nus !